Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260625-20260625_12-DE

CCA AGGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE
Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 25 JUIN 2026 **N° 20260625_12**

OBJET • Désignation des représentants de CCA au comité syndical Mégalis Bretagne

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 36
Pouvoirs • 11
Votants • 47

Par convocation en date du 18 juin 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 25 juin 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Valérie, KERHERVE Julien, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BON Thomas, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LESCA Véronique, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, LE BRETON Marie-Pierre, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MAREC Tiphaine, MARREC Gauthier, MARSAULT Aude, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, PATY Elena, PRIGENT Gildas, RANNOU Jacques, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • ANDRO Guénaëlle (pouvoir à C. RAOUL), CAUGANT Daniel (pouvoir à Olivier BELLEC), LE MOAL Karen (pouvoir à Jacques RANNOU), CARDUNER Didier (pouvoir à Morgane BREASCU-ANDRIEU), JAMET Marie-Thérèse (pouvoir à Aude MARSAULT), DUPUY Julie (pouvoir à T. LE BON), LE BARON René (pouvoir à J. KERHERVÉ), HELIAS Sophie (pouvoir à L. CRUAU), GUILLOU Nils (pouvoir à T. MAREC), LOUSSOUARN Michel (pouvoir à D. MAO), NAVINER Marylène (pouvoir à Dominique LALLEMENT).

ABSENTS • LE BRETON Kévin

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Marie-Hélène ÉPARVIER

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260625-20260625_12-DE

Olivier BELLEC expose que créé au début des années 2000 à l'initiative des collectivités bretonnes pour mutualiser des services dans le domaine des télécoms, le syndicat mixte Mégalis s'est ensuite tourné vers la fourniture de services dans le domaine de l'administration électronique. Il a récemment connu une évolution majeure en se voyant confier la maîtrise d'ouvrage du programme Bretagne Très Haut Débit, et prend une place grandissante dans la vie des collectivités bretonnes. Les membres de Mégalis sont principalement la Région, les Départements et les EPCI. Ainsi, CCA adhère au syndicat depuis 2006, pour son compte et celui des neuf communes du territoire.

Les compétences du Syndicat Mixte sont, par ordre d'importance :

- Animation et gestion du projet Bretagne Très haut débit
- L'encouragement le développement des usages des réseaux de communications électroniques et favoriser le développement de l'e-administration.

Les instances du syndicat sont composées :

- D'un comité syndical, lequel prend les délibérations nécessaires à l'exercice des compétences ;
- D'un bureau syndical qui prépare les délibérations.

Le comité syndical est composé de 64 délégués élus au sein de cinq collèges regroupant les différentes strates de collectivités : le collège n°1 est composé de la Région Bretagne uniquement, le n°2, des Conseil Généraux, le collège n°3 regroupe les 20 communautés d'agglomération tandis que les collèges 4 et 5 regroupent les EPCI respectivement de plus et moins de 20 000 habitants. CCA fait partie du collège n°3 et est représentée par deux délégués permanents au comité syndical.

Compte tenu des enjeux en termes d'aménagement numérique sur le territoire et de la transformation numérique des collectivités, il est essentiel d'assurer une représentation des intérêts de CCA et un suivi régulier des projets en cours du syndicat Mégalis Bretagne.

A noter que lors de la séance d'installation du Comité Syndical (prévue à la mi-septembre), il sera procédé à l'élection des membres du bureau de Mégalis, composé de 20 membres, dont 6 pour le collège des EPCI > 50 000 habitants.

La commission des moyens généraux, réunie le 9 juin 2026, propose la candidature de Daniel CAUGANT en qualité de titulaire et de Christian DAUTEL en qualité de suppléant affecté à ce titulaire. Il reste à pourvoir un poste de titulaire ainsi que le poste de suppléant qui lui sera affecté.

Considérant les avis de la commission Moyens Généraux du 9 juin 2026 et du bureau communautaire du 16 juin 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 47 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

- **Désigne** Daniel CAUGANT (titulaire) et Christian DAUTEL (son suppléant) ainsi que Jean-Louis BLOT (titulaire) et Julien KERHERVÉ (son suppléant) pour représenter CCA au Comité syndical de Mégalis,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document en lien avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 26 juin 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 02/07/2026
Qualité : PRESIDENT